

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Le lundi 7 avril 2025, sous la présidence du maire, Monsieur Adam Rousseau, séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton. La réunion débute à 19 h 07 au centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

Sont présents Madame la Conseillère : Cheryl Labrie
Messieurs les Conseillers : Karl Frappier
Claude Paulin
Michel Frappier
Alexandre Roy
René Lapierre

La directrice générale greffière-trésorière : Jacynthe Bourget
La greffière-trésorière directrice adjointe : Sylvie Champagne

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé.

Il y a 6 personnes présentes à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal et pour diffusion sur le site web de la Municipalité.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Adam Rousseau souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- *** Réflexion par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy;
- 1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;
 - 2.0 Régularité convocation et constat de quorum;
 - 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
 - 4.0 Période de questions (15 minutes);
 - 5.0 Procès-verbal :
 - 5.1 Adoption du procès-verbal du 03 mars 2025;
 - 6.0 MRC :
 - Info 6.1 Suivi de la rencontre du 19 février 2025;
 - Info 6.2 Suivi de la rencontre du 19 mars 2025;
 - 7.0 Correspondance:
 - 7.1 Tournoi de balle bénéfique au profit de la sclérose latérale amyotrophique;
 - 7.2 Demande de participation financière au Club de lecture d'été TD 2025;
 - 7.3 Renouvellement de l'adhésion à la Maison de la famille Les Arbrisseaux;
 - 7.4 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie;
 - 7.5 Résolution en appui à la ville de Blainville dans le dossier Stablex ;
 - 7.6 Adoption du bordereau de correspondance du 20 février au 27 mars

- 2025;
- 8.0 Administration générale :
- 8.1 Entretien ménager;
 - 8.2 Formation « gestion contractuelle, soutenir le conseil et concrétiser les orientations municipales »;
 - Info 8.3 Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2024;
 - Info 8.4 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2025;
- 9.0 Sécurité publique:
- 10.0 Travaux publics :
- 10.1 Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales;
 - 10.2 Lettre d'entente – journalier opérateur temporaire;
 - 10.3 Acceptation des frais – réparations du camion Freightliner;
- 11.0 Hygiène du milieu :
- 11.1 Réparations à la station de pompage numéro 3;
 - 11.2 Réparations d'une pompe pour les étangs aérés;
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
- 12.1 Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme;
 - 12.2 Commission de toponymie – nouvelle rue du Chalet;
- 13.0 Loisirs et culture:
- 13.1 Reconnaissance des bénévoles ;
 - 13.2 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie;
 - 13.3 Embauche d'une technicienne en loisirs et développement;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles;
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance :
- 18.0 Échange avec les citoyens (10 minutes);

069-04.2025 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alexandre Roy, appuyé par le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale et greffière-trésorière soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document et que le point 8.3 *Dépôt du rapport financier au 31 décembre 2024* soit devancé avant la période de questions, soit en devenant le point 3.1.

ADOPTION : 6 POUR

3.1 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Madame Catherine Arbour de Raymond Chabot Grant Thornton résume le rapport financier au 31 décembre 2024, lequel rapport résume un excédent de 376 387,00 \$.

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande un suivi concernant le projet de développement de la rue des Cerfs.
- Le maire Adam Rousseau répond.
- Un citoyen demande s'il y a des avancements avec Postes Canada concernant les boîtes postales.
- Le maire Adam Rousseau répond.
- Une citoyenne demande le suivi concernant la signalisation sur la rue Principale/route 249.
- Le maire Adam Rousseau répond.

- Le conseiller Alexandre Roy répond.

070-04.2025 5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 03 MARS 2025

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance du 03 mars 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Roy, appuyé par le conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance du 03 mars 2025 soit adopté.

ADOPTION : 6 POUR

6.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 19 FÉVRIER 2025

- À la suite de la démission de la directrice générale, un comité de recrutement a été créé ainsi qu'une embauche d'une firme indépendante pour mener le processus.
- Résolution d'appui pour le maintien de service de radiographie à Windsor.

6.2 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 19 MARS 2025

- Élection d'un nouveau membre au Comité administratif pour les Municipalités de moins de 1500 habitants, soit monsieur Mario Côté, maire de Racine.
- Formation d'un comité pour réévaluer la répartition des votes mais aussi celle des quotes-parts.

071-04.2025 7.1 TOURNOI DE BALLE BÉNÉFIQUE AU PROFIT DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil est informé de l'organisation d'un tournoi de balle bénéfique les 31 mai et 01 juin 2025 au profit de la sclérose latérale amyotrophique ;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur demande la gratuité du terrain de balle pour cet évènement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Roy, appuyé par le conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de gratuité du comité organisateur du tournoi de balle au profit de la sclérose latérale amyotrophique quant à l'utilisation du terrain de balle les 31 mai et 01 juin 2025 ;

QUE le comité organisateur s'engage à reconnaître la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton comme partenaire de l'événement, d'en publiciser la participation financière et de fournir une preuve de cette publicité ;

QUE le comité organisateur, représenté par Madame Mélanie Jolin, s'engage à respecter la réglementation municipale quant au bruit et qu'il soit convenu que les lumières soient éteintes aux environs de 23h 00 ;

ET QUE cette résolution soit transmise à la Sûreté du Québec.

ADOPTION : 6 POUR

072-04.2025 7.2 DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la demande du 19 mars 2025 de la Ville de Windsor quant à une demande de participation financière au club de lecture d'été TD 2025 pour les bibliothèques canadiennes ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction en cours à l'école primaire de l'Arc-en-Ciel font en sorte que plusieurs citoyens se sont abonnés à la bibliothèque de Windsor ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cheryl Labrie, appuyée par le conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers qu'une somme de 100,00 \$ soit versée à la Ville de Windsor pour l'achat de cadeaux pour les participants au club de lecture d'été TD ;

ET QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02.701.40.991.

ADOPTION : 6 POUR

073-04.2025 7.3 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA MAISON DE LA FAMILLE LES ARBRISSEAUX

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 19 mars 2025 de la Maison de la famille Les Arbrisseaux quant au renouvellement d'adhésion à titre de membre partenaire ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge à propos de considérer cette demande dans le cadre de la politique familiale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Frappier, appuyé par le conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton autorise le renouvellement d'adhésion à titre de partenaire à la Maison de la famille Les Arbrisseaux pour l'année 2025-2026 et autorise le paiement de la cotisation annuelle de 20,00\$.

ADOPTION : 6 POUR

074-04.2025 7.4 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Karl Frappier, appuyé par le conseiller René Lapierre de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie et de souligner cette journée ne tant que telle.

ADOPTION : 6 POUR

075-04.2025 7.5 RÉSOLUTION EN APPUI À LA VILLE DE BLAINVILLE DANS LE DOSSIER STABLEX

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi no93 *Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville*, a été présenté à l'Assemblée nationale du Québec le 27 février dernier par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maïté Blanchette Vézina ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi a pour objectif de forcer le transfert à l'État d'un terrain appartenant à la Ville de Blainville afin de permettre un projet d'aménagement et d'exploitation d'une sixième cellule d'enfouissement de matières dangereuses par l'entreprise Stablex ;

CONSIDÉRANT QUE le 22 septembre 2023, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) considère le projet comme étant prématuré et recommande au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoît Charrette, de ne pas l'autoriser en l'absence d'un portrait complet sur les matières dangereuses résiduelles au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Blainville, la MRC de Thérèse-De-Blainville, la CMM, l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités s'opposent fermement à la réalisation du projet sur le terrain visé par le projet de loi ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi prévoit qu'aucune norme édictée par la Ville de Blainville, par la MRC de Thérèse-De-Blainville ou par la CMM en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'utilisation du sol ou de construction ne sera applicable à Stablex pour son projet et pour toute autre intervention accessoire nécessaire à ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi constitue une atteinte sérieuse à l'autonomie municipale en matière d'aménagement du territoire et que son adoption constituerait un dangereux précédent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Paulin, appuyé par la conseillère Cheryl Labrie que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton :

- appuie la Ville de Blainville dans ce dossier ;
- exprime son désaccord en regard du projet de loi no 93, Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville ;
- réitère que les municipalités sont des gouvernements de proximité et demande au gouvernement du Québec de respecter leurs compétences en aménagement du territoire ;
- demande au gouvernement du Québec de confier au BAPE un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur l'État des lieux concernant la gestion des matières dangereuses résiduelles.

ADOPTION : 6 POUR

076-04.2025 7.6 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 20 FÉVRIER AU 27 MARS 2025

Il est proposé par le conseiller Michel Frappier, appuyé par le conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 20 février au 27 mars 2025.

ADOPTION : 6 POUR

077-04.2025 8.1 ENTRETIEN MÉNAGER

CONSIDÉRANT la démission de la compagnie Milani entretien ménager, responsable de l'entretien ménager à l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est informé de l'offre de service verbale du 11 mars 2025 de Mme Lucy Champagne confirmée par courriel le 06 avril 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Frappier, appuyé par le conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service verbale du 11 mars 2025 de Mme Lucy Champagne pour l'entretien ménager des bureaux de l'hôtel de ville.

ADOPTION : 6 POUR

078-04.2025 8.2 FORMATION « GESTION CONTRACTUELLE, SOUTENIR LE CONSEIL ET CONCRÉTISER LES ORIENTATIONS MUNICIPALES »

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale greffière-trésorière Jacynthe Bourget se montre intéressée à suivre la formation du 09 avril 2025 donnée par l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE cette formation porte sur la gestion contractuelle et sur le soutien du conseil et la concrétisation des orientations municipales ;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'inscription sont de 390,00 \$ excluant les taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Paulin, appuyé par le conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale greffière-trésorière Jacynthe Bourget à suivre cette formation du 09 avril 2025 ;

QUE la Municipalité assume les frais d'inscription et que les frais afférents lui soient remboursés.

ADOPTION : 6 POUR

***** 8.3 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 MARS 2025**

La directrice générale résume le rapport des activités de fonctionnement au 31 mars 2025. Les revenus sont de 3 136 977,97\$ comparativement à un budget de 4 969 742 \$. Les dépenses sont de 1 364 443,56 \$ sur un budget de 4 694 242 \$. Les immobilisations sont de 26 990,18 \$ versus un budget de 180 500,00 \$, ce qui représente un excédent fiscal de 1 745 544,23 \$.

079-04.2025 10.1 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 128 961,00 \$ pour le programme d'aide à la voirie locale, volet entretien des routes locales pour l'année civile 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Karl Frappier, appuyé par le conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale, volet entretien des routes locales pour un montant total de 703 013 \$ (voirie été de 400 806 \$ et voirie hiver de 302 207 \$).

ADOPTION : 6 POUR

080-04.2025 10.2 LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 16 - JOURNALIER OPÉRATEUR TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT les termes de la résolution 282-11.2024 confirmant l'embauche de M. Antoine Métivier à titre de journalier-opérateur permanent saisonnier temporaire pour une durée de 18 semaines ;

CONSIDÉRANT l'absence d'un employé pour une durée indéterminée ;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler ce poste pendant la période d'absence ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Antoine Métivier de prolonger son contrat ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Karl Frappier, appuyé par le conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le comité de la partie patronale à signer la lettre d'entente numéro 16 - journalier opérateur temporaire, afin de prolonger l'embauche de M. Antoine Métivier jusqu'au 13 septembre 2025 ;

ET QUE cette résolution soit transmise au syndicat.

ADOPTION : 6 POUR

081-04.2025 10.3 ACCEPTATION DES FRAIS – RÉPARATIONS DU CAMION FREIGHTLINER

Il est proposé par le conseiller Karl Frappier, appuyé par le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture 303966 de Mécanique Michel Marcotte au montant de 5 958,79 \$ incluant les taxes quant aux réparations d'urgence effectuées sur l'attache rapide avant pour déneigement du camion Freightliner.

ADOPTION : 6 POUR

082-04.2025 11.1 RÉPARATIONS À LA STATION DE POMPAGE NUMÉRO 3

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la soumission 2142 du 13 mars 2025 quant à des réparations à être effectuées au poste de pompage numéro 3 ;

CONSIDÉRANT QUE ces réparations excluent les travaux connexes d'excavation et de nettoyage par camion vaccum ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Paulin, appuyé par le conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité d'accepter les termes de la soumission 2142 en date du 13 mars 2025 de la compagnie S.O.S. Pompes Pièces Expert au montant estimé à 6 789,43 \$ excluant les taxes pour le changement de clapets, valves, brides et la plomberie du poste de pompage numéro 3 ;

D'autoriser le directeur des services techniques Alex Larrivée à faire effectuer les travaux connexes d'excavation et de nettoyage par camion vaccum estimé au coût de 2 500,00 \$ excluant les taxes ;

ET QUE ces dépenses totalisant un coût net estimé à 9 289,43 \$ soient assumées par le poste budgétaire Entretien des infrastructures « 02.415.00.521 ».

ADOPTION : 6 POUR

083-04.2025 11.2 RÉPARATIONS D'UNE POMPE POUR LES ÉTANGS AÉRÉS

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la soumission 2144 du 20 mars 2025 quant à des réparations à être effectuées sur une pompe pour les étangs aérés ;

CONSIDÉRANT QUE cette pompe en est une de remplacement et doit être fonctionnelle pour atteindre les exigences du ministère en cas de bris de l'une des quatre (4) pompes actuellement fonctionnelles aux étangs aérés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Paulin, appuyé par le conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité d'accepter les termes de la soumission 2144 en date du 20 mars 2025 de la compagnie S.O.S. Pompes Pièces Expert au montant de 7 786,86 \$ excluant les taxes pour les réparations d'une pompe Flyght 7.4 HP 600 volts, modèle 3127 ;

ET QUE cette dépense totalisant un coût net de 8 175,23 \$ soit assumée par le poste budgétaire Entretien des infrastructures « 02.415.00.521 ».

ADOPTION : 6 POUR

084-04.2025 12.1 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE M. Steven Morisse et M. Jacques Girard souhaitent renouveler leur mandat venant à échéance le 31 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE M. Jimmy Couture et M. Benoît Tremblay sont membre du Comité consultatif d'urbanisme jusqu'au 31 mars 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Roy, appuyé par le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que M. Steven

Morisse et M. Jacques Girard soient renommés membres du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux (2) ans échéant le 31 mars 2027.

ADOPTION : 6 POUR

085-04.2025 12.2 COMMISSION DE TOPOONYMIE – NOUVELLE RUE DU CHALET

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la demande d'un promoteur suggérant le nom d'une nouvelle rue ;

CONSIDÉRANT QUE le nom suggéré fait référence à l'usage de cette rue, soit de desservir des chalets de location à court terme ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Roy, appuyé par la conseillère Cheryl Labrie et adopté à l'unanimité des conseillers qu'une demande soit adressée à la Commission de toponymie du Québec afin que soit inscrite la nouvelle rue « Du Chalet » au territoire de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

ADOPTION : 6 POUR

086-04.2025 13.1 RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite souligner l'implication des bénévoles dans la communauté ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cheryl Labrie, appuyée par le conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie et recommande l'émission d'un permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux concernant la soirée reconnaissance des bénévoles du 01 mai 2025 qui aura lieu au centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

ADOPTION : 6 POUR

087-04.2025 13.2 ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance reçue le 11 mars 2025 du Conseil Sport Loisir de l'Estrie quant à la campagne annuelle de « membership »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cheryl Labrie, appuyée par le conseiller René Lapierre et adopté à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2025-2026 et autorise le paiement de la cotisation annuelle de 100,00\$;

ET QUE le maire Adam Rousseau et la technicienne en loisirs Nancy Poudrier soient désignés les représentants de la Municipalité aux activités corporatives du Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

ADOPTION : 6 POUR

088-04.2025 13.3 EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN LOISIRS ET AU DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT le départ du technicien aux loisirs en janvier 2025 ;

CONSIDÉRANT l'affichage pour le poste qui a eu lieu du 13 janvier au 30 janvier 2025 et du 06 mars au 21 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des recommandations du comité de sélection à la suite du processus d'affichage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cheryl Labrie, appuyée par le conseiller Karl Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers de nommer Madame Nancy Poudrier technicienne en loisirs et au développement selon les conditions de la convention collective en vigueur.

ET QUE cette résolution soit transmise au syndicat.

ADOPTION : 6 POUR

COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

COMPTES A PAYER DU 5 MARS AU 30 MARS 2025

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn. Nom	Montant
202500155 (C)	12121		2025-03-06	117 VISA DESJARDINS	412,83 \$
202500156 (C)	12120		2025-03-06	1734 MÉLINA GOYETTE-CLOUTIER/DIEGO	100,00 \$
202500157 (C)	12119		2025-03-06	1735 DOMINIC PETIT/VIRGINIE CHAMPAGNE	100,00 \$
202500158 (C)	12123		2025-03-12	37 HYDRO-QUEBEC	1 503,76 \$
202500159 (C)	12124		2025-03-12	99 SOCIETE ASSURANCE AUTOMOBILE	8 566,85 \$
202500160 (C)	12122		2025-03-12	1676 FONDS D'INVESTISSEMENTS ROYAL INC.	675,92 \$
202500161 (C)	12125		2025-03-13	37 HYDRO-QUEBEC	2 573,21 \$
Total des paiements					13 932,57 \$

COMPTES A PAYER SÉANCE DU 07 AVRIL 2025

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn. Nom	Montant
202500165 (I)	12157		2025-04-08	18 L'ETINCELLE	517,39 \$
202500166 (I)	12133		2025-04-08	24 BELL CANADA	872,39 \$
202500167 (I)	12168		2025-04-08	42 PIECES D'AUTO GGM INC.	586,18 \$
202500168 (I)	12185		2025-04-08	47 VILLE DE SHERBROOKE	58 913,11 \$
202500169 (I)	12134		2025-04-08	51 BELL MOBILITE	96,68 \$
202500170 (I)	12176		2025-04-08	53 SUPERIEUR PROPANE INC.	3 167,15 \$
202500171 (I)	12139		2025-04-08	54 CAMION GLOBOCAM ESTRIE INC.	271,65 \$
202500172 (I)	12132		2025-04-08	55 ASSOCIATION DES DIRECTEURS	448,40 \$
202500173 (I)	12148		2025-04-08	61 EQUIPEMENTS BOB POULIOT INC.	506,47 \$
202500174 (I)	12169		2025-04-08	65 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	14 946,75 \$
202500175 (I)	12158		2025-04-08	96 LIGNE ELECTRIQUE F.J.S. INC.	3 186,77 \$
202500176 (I)	12187		2025-04-08	117 VISA DESJARDINS	712,85 \$
202500177 (I)	12186		2025-04-08	135 VILLE DE WINDSOR	62 621,69 \$
202500178 (I)	12140		2025-04-08	201 CANADA VIE	2 994,75 \$
202500179 (I)	12151		2025-04-08	275 FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	30,00 \$
202500180 (I)	12171		2025-04-08	277 RETRAITE QUÉBEC	714,10 \$
202500181 (I)	12172		2025-04-08	341 ROBITAILLE EQUIPEMENT INC.	6 956,57 \$
202500182 (I)	12145		2025-04-08	422 DO-MAR ELECTRIQUE INC.	6 657,06 \$
202500183 (I)	12166		2025-04-08	454 ORIZON MOBILE	457,78 \$
202500184 (I)	12167		2025-04-08	484 PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	6 615,53 \$
202500185 (I)	12177		2025-04-08	502 SYNDICAT CANADIEN FONCTION PUBLIQUE	339,46 \$
202500186 (I)	12182		2025-04-08	589 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUEBEC	2 012,06 \$

202500187 (I)	12163	2025-04-08	613	MISSIONS COMMUNICATIONS CANADA	3 273,04 \$
202500188 (I)	12173	2025-04-08	740	SERVICE EQUIPEMENTS GD INC.	15 998,78 \$
202500189 (I)	12175	2025-04-08	828	SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX DE	2 337,00 \$
202500190 (I)	12183	2025-04-08	893	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS	362,80 \$
202500191 (I)	12154	2025-04-08	1053	GROUPE ENVIRONEX	535,22 \$
202500192 (I)	12165	2025-04-08	1055	OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION	1 748,20 \$
202500193 (I)	12164	2025-04-08	1105	N.V. CLOUTIER INC.	4,49 \$
202500194 (I)	12152	2025-04-08	1160	GENERATRICE B.M. INC.	1 973,46 \$
202500195 (I)	12153	2025-04-08	1161	GROUPE ADE ESTRIE INC	2 554,74 \$
202500196 (I)	12188	2025-04-08	1233	VIVACO GROUPE COOPERATIF	41,90 \$
202500197 (I)	12131	2025-04-08	1291	AQUATECH -SOCIETE GESTION DE L'EAU INC.	3 207,13 \$
202500198 (I)	12156	2025-04-08	1357	LAROCHELLE MARYSE	1 006,28 \$
202500199 (I)	12137	2025-04-08	1358	CAIN LAMARRE SENCRL	3 582,81 \$
202500200 (I)	12138	2025-04-08	1365	CAISSE DESJARDINS DES SOURCES	777,70 \$
202500201 (I)	12179	2025-04-08	1385	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL INC.	448,68 \$
202500202 (I)	12160	2025-04-08	1387	MAISON DE LA FAMILLE LES ARBRISSEAU	20,00 \$
202500203 (I)	12142	2025-04-08	1417	COUCHE-TARD 1112	1 501,25 \$
202500204 (I)	12155	2025-04-08	1439	IMACOM COMMUNICATIONS	183,96 \$
202500205 (I)	12149	2025-04-08	1468	FONDS DES BIENS ET DES SERVICES	63,50 \$
202500206 (I)	12146	2025-04-08	1505	ENTANDEM INC.	270,74 \$
202500207 (I)	12147	2025-04-08	1526	ENVIRO CONNEXIONS	25 302,98 \$
202500208 (I)	12130	2025-04-08	1527	AGRITEX RICHMOND	35,41 \$
202500209 (I)	12129	2025-04-08	1542	9464-4523 QUEBEC INC.	55,16 \$
202500210 (I)	12174	2025-04-08	1554	SIMO MANAGEMENT INC.	2 467,36 \$
202500211 (I)	12141	2025-04-08	1588	COGECO CONNEXIONS INC.	582,39 \$
202500212 (I)	12136	2025-04-08	1665	BRUSER	1 408,44 \$
202500213 (I)	12150	2025-04-08	1676	FONDS D'INVESTISSEMENTS ROYAL INC.	654,16 \$
202500214 (I)	12162	2025-04-08	1700	MILANI ENTRETIEN MÉNAGER	139,70 \$
202500215 (I)	12144	2025-04-08	1712	DISTRIBUTION JPG	48,35 \$
202500216 (I)	12161	2025-04-08	1732	MÉCANIQUE MICHEL MARCOTTE	18 987,34 \$
202500217 (I)	12170	2025-04-08	1736	RÉSEAU INFORMATION MUNICIPALE	632,36 \$
202500218 (I)	12178	2025-04-08	1737	TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION DES	15,00 \$
202500219 (I)	12181	2025-04-08	1738	TRAVAUX À FORFAIT MAK	2 621,43 \$
202500220 (I)	12135	2025-04-08	1739	BÉTON ÉLÉGANCE	2 907,43 \$
202500221 (I)	12180	2025-04-08	1740	TRACTION SHERBROOKE	172,46 \$
202500222 (I)	12184	2025-04-08	1741	VERTI-GO ARBORICULTURE	1 379,70 \$
202500223 (I)	12159	2025-04-08	1742	LUCY CHAMPAGNE	228,00 \$
				SNAP ON	- 51,16

Total des paiements

271 102,98 \$

SALAIRS PAYÉS – 1077488618-RP-0001 **14 655,87\$**
SALAIRS PAYÉS – 1077488618-RP-0002 **22 400,86\$**

089-04.2025 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer au montant de 271 102,98\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lapierre, appuyé par le conseiller Michel Frappier et adopté à l'unanimité des conseillers que soit adoptée les listes des comptes à payer telles que déposées;

ET QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

ADOPTION : 6 POUR

15.0 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est traité.

16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un citoyen demande si le contrat avec la MTQ est rentable pour la Municipalité.
- Le maire Adam Rousseau répond.
- Un citoyen demande si l'entretien des véhicules est comptabilisé.
- Le maire Adam Rousseau répond.
- Un citoyen questionne les états financiers, plus précisément si la dette nette est dans la moyenne.
- Le maire Adam Rousseau répond.
- Une citoyenne questionne l'horaire hivernal du personnel de voirie.
- La directrice général Jacynthe Bourget répond.
- Le maire Adam Rousseau répond.
- Une citoyenne demande un suivi quant au groupe de discussion à mettre en place pour trouver des solutions aux problématiques vécues dans le rang.
- Le conseiller Alexandre Roy répond.
- Une citoyenne souhaite connaître la procédure pour effectuer une demande pour avoir un panier de basket au village.
- Le maire Adam Rousseau répond.
- Un citoyen questionne la capacité des étangs aérés et des postes de pompages.
- Le maire Adam Rousseau répond.
- Le conseiller Claude Paulin répond.
- Le conseiller René Lapierre répond.

090-04.2025 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Michel Frappier, appuyé par le conseiller René Lapierre que la séance soit levée à 19 h 57.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Jacynthe Bourget, directrice générale greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Adam Rousseau, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Adam Rousseau, maire

Jacynthe Bourget, directrice générale
greffière-trésorière

COPIE DE RÉSOLUTION

Le 9 avril 2025

A une séance ordinaire du 07 avril 2025 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Adam Rousseau, Madame la conseillère Cheryl Labrie, Messieurs les conseillers Karl Frappier, Claude Paulin, Michel Frappier, Alexandre Roy et René Lapierre.

Madame Jacynthe Bourget, directrice générale greffière-trésorière et Madame Sylvie Champagne, greffière-trésorière directrice adjointe sont présentes.

079-04.2025 10.1 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 128 961,00 \$ pour le programme d'aide à la voirie locale, volet entretien des routes locales pour l'année civile 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Karl Frappier, appuyé par le conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale, volet entretien des routes locales pour un montant total de 703 013 5\$ (voirie été de 400 806 \$ et voirie hiver de 302 207 \$).

ADOPTION : 6 POUR

Vraie copie certifiée conforme

Jacynthe Bourget
Directrice générale greffière-trésorière